

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Service de Garde L'Envolée Inc.	Numéro de permis 2016077	Date d'inspection Le 18 août 2025	
Nom de l'établissement Garderie Les Lumignons		Numéro de téléphone (506) 453-7700	
Adresse A 160 Eco Terra Drive Fredericton NB E3A 9M1			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Laura Casey		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
32(1) L'exploitant d'un établissement agréé fournit du matériel et de l'équipement dans l'aire de jeu intérieure, lesquels sont : d) gardés propres et en bon état.	32(1)(d)	25 août 2025	
Commentaires : Remplacer les livres déchirés et abîmés. Retirer et/ou remplacer la moquette du coin lecture, car elle est sale. Veuillez fournir des photos du coin lecture une fois les ordres exécutés.			

Commentaires généraux
<p>Le personnel chargé de la délivrance des permis est arrivé pour effectuer le renouvellement annuel. À leur arrivée, les enfants venaient de terminer leur collation du matin et jouaient librement dans la classe.</p> <p>La classe était lumineuse et les éducateurs ont été observés en train d'interagir avec les enfants. Des enfants ont été observés en train de jouer avec des jeux de table, de lire et de dessiner. D'autres matériaux tels qu'une cuisine de jeu, des blocs de bois, une tente avec des coussins et des apports d'art étaient en ordre. Plus tard dans la matinée, les enfants se sont préparés à sortir. Des bouteilles d'eau ont été rassemblées et placées dans une grande glacière. Veuillez-vous assurer que les registres de présence quotidienne sont apportés à l'extérieur.</p> <p>À l'extérieur, les enfants ont reçu des épingles de sécurité rouge et consciente de jouer dans les zones limites. Des enfants ont été observés en train de jouer au soccer, et dessiner aux tables de pique-nique. Les éducateurs étaient répartis pour garder des lignes de vue claires et participaient activement à la conversation et au jeu avec les enfants. En rentrant à l'intérieur avant le dîner, les chaussures d'extérieur ont été changées et on a observé un bon lavage des mains. Les sacs à dîner et les effets personnels des enfants étaient disposés sur des crochets avec leurs noms dans le couloir.</p> <p>Lors de l'inspection, les dossiers du personnel et des enfants ont été vérifiés. Veuillez-vous assurer que les dossiers des enfants sont complets avec les numéros d'assurance-maladie. Des exercices d'incendie mensuels sont effectués et le babillard d'affichage dans le couloir a été organisé avec les documents de permis requis. À la suite d'une discussion avec la directrice, il a été confirmé que les exploitants sont tenus de créer et d'utiliser une liste de vérification pour l'entretien de l'équipement fixe afin de satisfaire aux exigences du</p>

Commentaires généraux

paragraphe 33 (3) du Règlement sur les permis. Cette liste de vérification peut inclure des éléments tels que la profondeur du revêtement de protection, une inspection visuelle du matériel de jeu extérieur utilisé par les enfants et une vérification du périmètre pour rechercher des préoccupations en matière de sécurité naturelle. Lorsqu'une garderie est exploitée dans un bâtiment scolaire, l'équipement et les biens appartiennent à l'école. L'exploitant d'une garderie située dans une école doit collaborer avec l'école ou le district scolaire concerné en ce qui a trait à l'aire de jeu extérieure dans le cadre de ses négociations précédant la prestation des programmes. Cette liste de contrôle mensuelle doit être remplie et consignée par un membre du personnel et classée pour l'année. De plus, pour assurer la sécurité des enfants, il est conseillé d'effectuer une inspection de sécurité quotidienne avant que les enfants se commencent à jouer, car l'espace peut être utilisé par d'autres membres de la communauté.

original signé par
Laura Casey

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 20 août 2025

Date

original signé par
Vicky Fraser

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 20 août 2025

Date